

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du Conseil de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ, au 1130, route de l'Église, à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, à 17 h, le 27 janvier 2005.

Sont présents formant quorum:

- M. le maire Jean-Paul L'Allier, Ville de Québec, président
- M. le maire Jean Garon, Ville de Lévis, vice-président du Comité exécutif
- M. le préfet Michel Giroux, MRC de la Jacques-Cartier,
- M. le préfet Henri Cloutier, MRC de la Côte-de-Beaupré, vice-président du Conseil
- M. le préfet Jean-Pierre Turcotte, MRC de l'Île-d'Orléans
- M. le conseiller Gilles Bolduc, Québec
- M. le conseiller Paul Gardon, Québec
- M. le conseiller Denis Giguère, Québec
- M. le conseiller Jacques Joli-Cœur, Québec
- M. le conseiller Claude Larose, Québec
- M. le conseiller Ralph Mercier, Québec
- M. le conseiller Pierre Brochu, Lévis
- M. le conseiller André Hamel, Lévis
- M. le conseiller Alain Lemaire, Lévis
- Mme la conseillère Danielle Roy-Marinelli, Lévis

Sont absents :

- M. le conseiller Jacques Jobin, Québec
- M. le conseiller André Gignac, Québec

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- M^e Pierre Rousseau, secrétaire

Ouverture de la séance

Période de recueillement et la séance est ouverte par le président. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° C-2005-01

Sur proposition de M. Paul Gardon, conseiller de la Ville de Québec, appuyée par M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec, il est unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté

Adoptée

Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 16 décembre 2004

Résolution n° C-2005-02

Sur proposition de M. Henri Cloutier, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, appuyée par M. Alain Lemaire, conseiller de la Ville de Lévis, il est unanimement résolu:

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 16 décembre 2004.

Adoptée

Dépôt du registre des présences 2004 / Réunions des commissions de la CMQ

Résolution n° C-2005-03

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de l'Île-d'Orléans, appuyée par M. Gilles Bolduc, conseiller de la Ville de Québec, il est unanimement résolu :

De prendre du dépôt du registre des présences, des absences et de la durée des réunions des différentes commissions de la Communauté métropolitaine de Québec pour l'exercice financier 2004. Est intégré au registre, un registre analogue pour les réunions du Comité consultatif agricole de la CMQ en 2004.

Référence: Mémoire du 11 janvier 2005
Responsable: Secrétaire-trésorier

Adoptée

Modification au plan d'effectif

Résolution n° C-2005-04

Sur proposition de M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec, appuyée par M. Denis Giguère, conseiller de la Ville de Québec, il est unanimement résolu :

De modifier le plan d'effectif de la CMQ adopté par la résolution C-2002-39 quant à la désignation du poste d'adjointe administrative pour remplacer cette désignation par la suivante :

Adjointe administrative et agente aux communications et aux consultations.

Référence: Mémoire du 19 janvier 2005
Responsable: Direction générale

Adoptée

Adoption d'un projet de plan des grands enjeux du développement économique

Résolution n° C-2005-05

Sur proposition de M. Michel Giroux, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, appuyée par M. Gilles Bolduc, conseiller de la Ville de Québec, il est unanimement résolu :

D'adopter le document de consultation déposé, intitulé « *Projet de plan des grands enjeux 2005-2010 du développement économique du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec* ».

Référence: Mémoire du 21 janvier 2005
Responsable: Développement économique

Adoptée

Consultation publique / Projet de plan des grands enjeux du développement économique

Résolution n° C-2005-06

Sur proposition de Mme Danielle Roy-Marinelli, conseillère de la Ville de Lévis, appuyée par M. Paul Gardon, conseiller de la Ville de Québec, il est unanimement résolu :

De confier à la commission Développement économique et tourisme, en collaboration avec la commission Développement international, le mandat de consultation sur le *Projet de plan des grands enjeux 2005-2010 du développement économique du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec*, le tout en conformité avec le déroulement en quatre étapes décrit ci-dessous :

1. Assemblées publiques territoriales

Elles se tiendront entre le 7 et le 18 mars 2005 sur chacun des cinq territoires formant la CMQ et viseront à associer à l'élaboration de ce plan les acteurs économiques, les organismes de planification (dont les CRÉ) ainsi que les citoyens de l'agglomération métropolitaine. De manière plus spécifique, ces assemblées auront pour objectifs :

- a) d'expliquer le projet de plan des grands enjeux du développement économique;
- b) d'obtenir des commentaires généraux sur les enjeux, les orientations et les axes d'intervention présentés par la CMQ dans son document de consultation;
- c) de recueillir les propositions d'actions à inclure au plan des grands enjeux.

Ces assemblées publiques se tiendront en deux temps :

- a. en journée et sur invitation personnalisée pour les représentants des acteurs économiques et des organismes de planification;
- b. en soirée pour le grand public suite à la parution d'avis public dans un ou des journaux présents sur le territoire.

2. Conciliation des résultats par la commission Développement économique et tourisme, en collaboration avec la commission Développement international

Les résultats des assemblées publiques territoriales seront transmis aux membres des commissions qui auront pour tâche, au cours du mois d'avril, de concilier les diverses propositions reçues, de monter un projet consolidé de plan des grands enjeux du développement économique et d'acheminer ce dernier aux acteurs économiques et organismes de planification rencontrés lors des assemblées publiques territoriales, le tout en vue de la tenue de la journée d'adhésion du mois de mai.

3. Assemblée métropolitaine sur le développement économique du territoire de la CMQ

Prévue autour du 20 mai, cette assemblée prendra la forme d'une journée de consultation réunissant l'ensemble des acteurs économiques et des organismes de planification (dont les CRÉ) rencontrés lors des cinq assemblées publiques territoriales. Des observateurs des gouvernements du Québec et du Canada seront également invités à être présents. Cette journée aura pour objectifs :

- a) de présenter le projet consolidé de plan des grands enjeux du développement économique;
- b) de prendre acte des besoins respectifs identifiés en mars par les différentes composantes du territoire de la CMQ;
- c) d'entendre les organismes;
- d) d'identifier un certain nombre de porteurs de dossiers.

4. Adoption par le conseil de la CMQ

Le *plan des grands enjeux 2005-2010 du développement économique du territoire de la CMQ* sera adopté par les membres du conseil de la CMQ au plus tard le 16 juin 2005.

De déléguer le pouvoir au secrétaire-trésorier de la CMQ de fixer la date, l'heure et le lieu des assemblées territoriales et de l'assemblée métropolitaine.

Référence: Mémoire du 24 janvier 2005

Responsable: Communications et consultations

Adoptée

Bordereau d'information

Résolution n° C-2005-07

Sur proposition de M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec, appuyée par M. Jacques Joli-Cœur, conseiller de la Ville de Québec, il est unanimement résolu :

De prendre acte du bordereau d'information 05-01 en date du 27 janvier 2005 contenant les points suivants :

1. Lettre datée du 17 décembre 2004 de la registraire des biens culturels du ministère de la Culture et des Communications adressée au secrétaire-trésorier concernant un avis d'intention de déclassement de la Maison Falardeau.
2. Procès-verbal approuvé de la séance du comité exécutif du 21 octobre 2004.
3. Procès-verbal approuvé de la séance du comité exécutif du 2 décembre 2004.
4. Lettre du vice-président de Recyc-Québec datée du 13 janvier 2005 adressé au directeur général accusant réception du plan de gestion des matières résiduelles Rive-Nord et de la résolution relative à l'adoption du règlement édictant le plan.
5. Lettre datée du 23 décembre 2004 du directeur de cabinet du ministre de l'Environnement accusant réception du règlement 2004-12 édictant le plan de gestion des matières résiduelles Rive-Nord de la CMQ.
6. Extrait du procès-verbal de la séance du conseil de la Ville de Québec tenue le 20 décembre 2004 concernant un avis de proposition déposé par MM. Claude Larose et Jean Blanchet lors de la séance du conseil de la Ville tenue le 6 décembre 2004 – Organisation d'un Sommet économique régional (CV-2004-1288)
7. Lettre du président de la CPTAQ adressée au président concernant le rapport annuel de gestion de la CPTAQ pour l'exercice 2003-2004.
8. Lettre du ministre des Transports datée du 20 décembre 2004 adressée au président concernant le document intitulé *Le financement du transport en commun – Une approche intégrée*.
9. Lettre datée du 14 janvier 2005 de l'adjoint exécutif de la sous-ministre à l'Environnement adressée à Marc Rondeau accusant réception d'un exemplaire d'une vidéo présentée dans le cadre des assemblées publiques tenues sur la vision stratégique du développement.
10. Liste du secrétaire-trésorier des factures de plus de 2000 \$ avec un total de plus de 25 000 \$ avec un même fournisseur pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2004.
11. Liste du secrétaire trésorier des factures de plus de 25 000 \$ avec un même fournisseur pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2004.

12. Lettre datée du 23 décembre 2004 du ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir adressée au préfet de la MRC de l'Île-d'Orléans concernant le règlement 004-2004 modifiant le schéma d'aménagement de la MRC (résolution C-2004-98).
13. Plan de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec.

Adoptée

Période d'intervention des membres du Conseil

Intervention de monsieur Michel Giroux, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, relativement à la présentation du Projet de plan des grands enjeux du développement économique de la Communauté métropolitaine de Québec et pour remercier monsieur Guy Rivest, coordonnateur au développement économique de la CMQ, de son travail dans ce dossier. Monsieur Rivest a décidé dernièrement de retourner travailler dans la fonction publique québécoise.

Intervention de monsieur Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec, concernant le financement du transport en commun et l'approche du ministre des Transports à ce sujet (réf. : Item B-8 du Bordereau d'information du 27 janvier 2005). Ce sujet sera discuté lors d'une prochaine rencontre du comité exécutif de la CMQ.

Période de questions du public

Questions de monsieur Philippe Laberge relativement au RCI métropolitain, aux droits acquis et aux possibilités d'agrandir. Des amendements sont à venir à la séance du conseil du mois de février. Ces amendements devraient répondre aux préoccupations soulevées par monsieur Laberge.

Clôture de la séance

Résolution n° C-2005-08

Sur proposition de M. Denis Giguère, conseiller de la Ville de Québec, appuyée par M. Alain Lemaire, conseiller de la Ville de Lévis, il est unanimement résolu :

De lever la séance.

Adoptée

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE